

permanent qui a étudié cette question, mes collègues se sont montrés infatigables et fort persuasifs. Ils ont réussi à persuader le député de présenter cette motion à l'étape du rapport pour ne pas le faire eux-mêmes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baldwin:** C'est pourquoi je l'appuie avec plaisir. Il y a peut-être d'autres motifs, mais nous avions l'intention de l'appuyer. Je ferai connaître ces motifs sous peu.

Je trouve tout à fait répugnant qu'on nous demande, comme on l'a fait il y a peu de temps, sur la proposition du ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson), de siéger après l'heure de l'ajournement, sans limite de temps, en vue de nous faire renoncer au débat. Les députés d'en face sont chargés de la conduite des délibérations de la Chambre. Pendant de nombreuses semaines avant le congé d'été, ils ont eu l'occasion d'amorcer le débat sur cette question ainsi que sur d'autres. A cause de leur incapacité, de leur manque d'organisation et de leur incapacité d'étudier un programme législatif, ils l'ont fait qu'une quinzaine après la reprise des travaux. Avec précipitation et en hâte le ministre a proposé de tenir une séance d'une durée illimitée, pour traiter d'une question qui a fait l'objet de 14 amendements, dont un inscrit au nom du ministre.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Seize.

**M. Baldwin:** Seize amendements. C'est ce genre de mesure qui nous fait mettre en doute la bonne foi de tous nos ministres. Avant que nous ajournions, je demanderai au leader du gouvernement à la Chambre ce que le gouvernement se propose de faire vendredi et lundi et s'il croit que ce bill est assez important pour qu'on doive nous le servir de nouveau ces jours-là, ou va-t-on refuser de disposer en toute hâte du bill C-262 que le gouvernement a jugé assez important pour le présenter le premier jour à la reprise de la session. Voilà les questions que je poserai. Avec ma courtoisie habituelle, j'en donne avis de vive voix au leader du gouvernement à la Chambre pour qu'il soit prêt à répondre.

Après cette digression, je passe directement à l'amendement. Nous avons l'intention de l'appuyer. Nous, de l'opposition officielle à qui le Nouveau parti démocratique se joint, voulons que les cultivateurs canadiens soient traités avec justice. Sans l'amendement, le projet de loi causera un tort considérable aux agriculteurs de l'Ouest. J'étais dans ma circonscription pendant les vacances et j'ai eu l'occasion de parler à un grand nombre de cultivateurs de la région. J'ai parlé de cet amendement et des autres amendements au bill C-244, et je pense qu'il est juste d'évaluer à 90 p. 100 le nombre des agriculteurs et des producteurs qui éprouveront une grande répugnance à accepter ce bill sous sa présente forme. En l'absence d'un amendement de ce genre, qui aurait l'effet d'assurer qu'il sera tenu compte de la hausse des coûts de production lors de l'établissement du montant éventuel du fonds de stabilisation...

• (5.50 p.m.)

**L'hon. M. Lang:** Ce n'est pas ce qu'il est dit.

**M. Baldwin:** ... c'est un bill injuste, c'est un bill indigne.

Le ministre aura l'occasion de prendre la parole. S'il souhaite prendre de nouveau la parole je suis tout prêt à l'entendre. Il pourrait prendre le temps qui reste jusqu'à 6 heures s'il a quelque chose d'utile à dire.

**M. Horner:** Payez vos factures.

[M. Baldwin.]

**M. Baldwin:** J'espère que la Chambre accordera une chance supplémentaire au ministre afin qu'il nous explique pourquoi il continue de transgresser la loi. Mon ami a dit «Payez vos factures». Pourquoi le ministre refuse-t-il de payer aux agriculteurs de l'Ouest l'argent qui leur est dû aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Le représentant abuse de la patience de la présidence. Il devrait s'en tenir à l'amendement, pour la courte période disponible cet après-midi, et il ne devrait pas revenir sur un débat qui a eu lieu avant-hier.

**M. Baldwin:** Je demande le consentement unanime de la Chambre pour permettre au ministre de répondre, pourvu qu'il traite des questions que j'ai soulevées.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Le député sait que si le ministre prend encore une fois la parole à ce moment, il contreviendra à une règle établie. Pourtant, comme je l'ai dit plus tôt, la Chambre décide de sa propre procédure et l'honorable représentant pourrait reprendre la parole s'il y a consentement unanime. J'ignore quel genre de précédent ceci pourrait créer, mais je suis prêt à demander s'il y a accord unanime. La présidence n'est pas certaine toutefois si le ministre souhaite prendre part au débat à ce point.

**L'hon. M. Lang:** Je serais heureux de le faire.

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre accepte-t-elle à l'unanimité que le ministre prenne la parole une seconde fois?

**M. Howard (Skeena):** Non. J'accepterais volontiers si, avant que le ministre ne prenne la parole, nous avions l'assurance que le bill serait divisé en deux parties afin que les agriculteurs puissent obtenir l'argent qui leur est dû.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Tenant compte des remarques du député de Skeena et de quelques-uns des non que la présidence a entendus il ne semble pas y avoir consentement unanime.

**L'hon. M. Lang:** Merci quand même.

**M. Frank Howard (Skeena):** Il nous reste seulement une minute ou deux avant six heures. Je regrette que le ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson) ne soit pas ici car j'ai quelque chose à dire qui se rapporte à la position qu'il a prise tout à l'heure. Je n'aime pas commenter, en leur absence, les attitudes adoptées par les députés d'en face. Mais le député ayant préféré quitter la Chambre, je dois m'en accommoder. Je veux parler de la tentative faite par le gouvernement il y a quelques instants pour obtenir de la Chambre qu'elle siége après l'heure normale d'ajournement. Cette pratique est parfois utilisée et, dans d'autres circonstances, aurait pu être acceptée. Mais dans ce cas-ci, ce n'est rien de moins qu'une tentative du gouvernement de légiférer par épuisement.

**Des voix:** Oh, oh.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Les députés savent qu'il est très important de ne parler que du sujet à l'étude. Je ne vois pas en quoi les dernières remarques du député de Skeena (M. Howard) se rapportent aux deux motions dont nous sommes saisis. Elles concernent une motion totalement différente qui aurait pu être mise en délibération au cours du débat. Or, cette motion ne se